

LE PRESTIGE

Autour des formes de la différenciation sociale

organisé par F. Hurlet, I. Rivoal et I. Sidéra

Le prestige est défini comme le caractère de ce qui suscite de l'attrait, est admirable ou impose le respect. D'une manière générale, il s'entend comme une qualité que l'on attribue à quelqu'un ou quelque chose et qui le distingue. Il est à ce titre une forme sociale impliquant à la fois relation et différenciation : il faut qu'il soit reconnu pour exister et quand il est reconnu, il opère une distinction orientée. Faisant partie de ces notions d'usage courant dans le domaine des sciences humaines et sociales, le prestige est une valeur centrale dont l'étude permet de nous interroger sur le fonctionnement des sociétés actuelles et passées.

La réflexion collective à laquelle nous invitons, autour des disciplines représentées au sein de la Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès (MAE), s'inscrit dans le prolongement du cycle de réflexion inauguré en 2010 par le colloque *La monnaie et ses hybridations* (dir. Patrick Pion et Bernard Formoso) et poursuivi en 2011 par le colloque *Richesse et sociétés* (dir. Catherine Baroin et Cécile Michel). Autant la richesse peut être matérielle, concrète et mesurable tout en ayant une acception variable selon les sociétés, voire les groupes sociaux à l'intérieur de celle-ci, autant le prestige est plutôt abstrait et plus difficilement quantifiable. La question de son

identification est donc essentielle si l'on cherche à déterminer dans quelle mesure cette émanation de la structure sociale en constitue une composante à part entière.

Trois axes de réflexion seront proposés :

- *Affichage et traces du prestige*
Inséparable des formes d'autorité qui reposent sur la visibilité des élites et, de façon plus générale, de l'exercice du pouvoir, le prestige doit être affiché, représenté, incarné, modélisé s'il veut être un instrument de domination sociale. Il participe étroitement à l'établissement des réputations, ce surplus d'importance accordé à un individu, comme un tribut payé par certains à d'autres, leur conférant avantage, présence et légitimité. On cherchera donc à identifier les marqueurs du prestige et à comprendre comment ils se manifestent. Cette recherche est attachée à la dimension matérielle d'expression de cette notion, mais ne se limitera pas à celle-ci. Elle prendra en compte les pratiques familiales comme individuelles, ainsi que les rituels collectifs.
- *Relation entre le prestige, le luxe et la richesse*
Avec la référence au prestige, c'est surtout la question de la visibilité et du caractère ostentatoire de la richesse ou de la

12

13

14

juin

2013

valeur symbolique ainsi acquise qui sera posée : faut-il cacher sa richesse ou au contraire en faire étalage pour gagner du prestige ? Ce sont également les logiques relatives au don, à la largesse et à l'évergétisme que nous invitons à explorer. On se demandera enfin quelles sont la place et la fonction du luxe et comment définir ce dernier terme. Le prestige s'attache-t-il plus à la possession d'objets, d'insignes, de titres ou est-il fonction de parcours sociaux spécifiques ? Toute démarche visant à comparer les sociétés qui placent le prestige au cœur de leurs pratiques avec celles qui valorisent au contraire l'absence d'ostentation sera la bienvenue.

- *La place du prestige dans la fabrique du social*

On songera bien sûr à l'utilisation de la notion de « capital symbolique », qui est développée dans plusieurs approches compréhensives des formes de pouvoir social et qui indique la relation sémantique implicite liant prestige et symboles.

Mais au-delà de la référence, il conviendra de spécifier comment ce lien s'opère et de s'interroger sur les modes d'acquisition du prestige. Il faudra en particulier poser la question de la valeur heuristique de l'articulation et de la tension structurante entre prestige, richesse et statuts sociaux : ne s'agit-il pas d'une forme de « production du social » pour reprendre le concept de M. Godelier ou, selon le principe de hiérarchisation de M. Weber, le centre de toute construction sociale ?

Les questions que soulève la notion de prestige sont multiples et complexes. Existe-t-il un sens différentiel selon le contexte culturel considéré. Existe-t-il des variables contextuelles ou structurelles de l'utilisation d'un tel concept ? Peut-on en faire un objet de recherche pertinent pour intégrer la compréhension de contextes proches et lointains dans le passé et le présent ? On le voit, l'enjeu de ce colloque est de soumettre cette notion à une analyse qui se veut résolument interdisciplinaire.

Les contributions proposées permettront de croiser les approches de l'archéologie, l'histoire, la philologie, l'ethnologie et l'anthropologie, disciplines représentées à la MAE. Les approches interdisciplinaires et les collaborations entre chercheurs seront bien entendu privilégiées.

Date limite de soumission : 20 décembre 2012

Les propositions de communication seront étudiées par un comité scientifique. Elles doivent être adressées à :

isabelle.sidera@mae.u-paris10.fr

en précisant vos nom, courriel, qualité, organisme de rattachement, titre de communication, résumé en 400 mots maximum, mots-clés.

LES ORGANISATEURS

Frédéric Hurlet

*professeur d'histoire romaine à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense,
directeur scientifique adjoint de la MAE*

Isabelle Rivoal

*chargée de recherche au Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative,
directrice scientifique adjointe de la MAE*

Isabelle Sidéra,

chargée de recherche au Laboratoire Préhistoire et Technologies